



# LES RANDONNEURS DE LA CÔTE DES ISLES

ASSOCIATION LOI 1091

Siège social : 1 rue de la vallée 50580 Fierville les Mines

Site internet : randocotedesisles.jimdo.com

## Compte-rendu assemblée générale du 24 juin 2024

L'Assemblée générale de l'Association LES RANDONNEURS DE LA CÔTE DES ISLES s'est tenue le 24 juin 2024, 18h, salle des Douits à Carteret.

112 adhérents présents + 13 pouvoirs, soit 125. Le quorum 101 (200 / 2 + 1) étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut donc se tenir.

Ordre du jour (rappelé sur la fiche d'inscription au repas de fin de saison, et sur le site internet du club) :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions et informations diverses

### 1- Bilan moral

Le Président Max GALLET présente le bilan moral suivant :

- **Randonnées club** : 33 sorties, 343 km parcourus, 2624 participants, soit en moyenne 80 participants par randonnée. Un maxi de 110 début octobre à Besneville, 98 aux Moitiers d'Allonne, 96 à St Jacques de Néhou, 92 à Portbail. Un minimum de 46 à Martinvast, 47 à Cosqueville, 49 à Bretteville en Saire. Soit une participation importante localement et moindre lorsqu'on s'éloigne.
- **Randonnées en Cotentin** : 27 randonnées proposées depuis septembre. la participation est satisfaisante avec une moyenne de 47 participants, moyenne plombée par 2 randonnées sous la pluie.
- **Adhérents** : nous sommes à ce jour 200 adhérents dont 47 nouveaux. 62.5% de femmes (nous pourrions nous appeler « Club féminin de la Côte des Isles » !) Répartis comme suit : 1) Côte des Isles 69, 2) Cherbourg 40, 3) Les Pieux-La Hague 26, 4) Valognes 22, 5) Bricquebec 19, 6) La Haye 10, 7) Val de Saire 9, 8) autres 5. Adhérents Cote des Isles : 2013 / 71, 2014 / 69, 2015 / 81, 2016 / 59, 2017 / 66, 2018 / 68, 2019 / 77, 2022 / 87, 2023 / 72, 2024 / 69.
- **La traditionnelle galette des rois** a eu lieu lundi 22 janvier, salle communale d'Huberville. Les 93 participants ont dégusté la bonne galette frangipane de la boulangerie-pâtisserie « La Lycéenne » à Valognes, et le traditionnel vin chaud.
- **La sortie annuelle** organisée lundi 13 mai à **Dol-de-Bretagne** s'est très bien déroulée. Autocar rempli soit 81 participants. 6 désistements mais remplacés. Deux randonnées étaient proposées en matinée, l'une aller & retour Mont-Dol (8 km) avec visite du moulin du Tertre et de la tour Notre-Dame. (C'était ouvert). Beau panorama sur la baie du Mont Saint-Michel, bien visible ce jour-là. Et l'autre petite promenade de santé de 3,5 km à travers les marais au sud de Dol, en marchant sur l'eau. Le repas au restaurant de l'Hôtel de Bretagne était bon et copieux. Service impeccable et relativement rapide. L'araignée de porc grillé à la plancha fut une découverte culinaire pour beaucoup d'entre nous, un pur régal. La visite médiévale de l'après-midi, un peu humide surtout en fin de parcours, a permis de découvrir cette petite cité médiévale créée au VI<sup>e</sup> siècle, offrant encore à voir de belles maisons à pans de bois, les vestiges de ses remparts et des douves, la cathédrale Saint-Samson qui est un joyau du patrimoine breton. Le timing de la journée a été respecté. Sur le chemin de retour, dans l'autocar piloté par la charmante Manuella, tout le monde semblait être ravi de cette escapade bretonne. L'année prochaine, sortie vers la Normandie...les propositions sont les bienvenues.
- **Le repas de ce soir** est également un moment convivial pour marquer la fin d'une saison, enfin presque puisqu'il reste encore la randonnée d'Omonville-la-Rogue. Nous sommes 109 réunis dans cette grande salle des Douits, mise à notre disposition gracieusement. Un grand merci à Marthe qui s'est beaucoup dévouée pour préparer la décoration des tables et de la salle. Un menu espagnol vous est proposé. Comme vous pouvez le constater, les 2 dames de la Catalane cuisinent sur place devant vous, n'est-ce pas original. Il vous sera demandé de vous déplacer pour vous faire servir la paella. J'espère que vous n'avez pas oublié votre couvert ! Bon appétit, olé, olé.
- **Le Pique-nique**, prévu lundi 1<sup>er</sup> juillet, clôturera définitivement la saison 2023-2024. Les randonnées en Cotentin prenant le relais. Le programme est disponible sur le site, ou bien le demander aux guides. Le rendez-vous est donné au parking du manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue dès 11h45. Un apéro (blanc-cassis) est offert par le club.
- **L'information en continu** sur le site internet du club est toujours relativement bien consulté : sur les 30 derniers jours, il y a eu 848 visiteurs, 2476 pages visitées. C'est toujours la page « les randonnées » la plus consultée, à partir de

laquelle d'ailleurs on peut accéder à la fiche de la commune, lieu de rdv et au compte-rendu de la randonnée, suivie de l'album photos, puis « au fil des randonnées ».

- **Remerciements**

- Un grand merci à nos 4 guides bénévoles, Christian, Guy, Michel et Pierre. Souhaitons un bon rétablissement à Michel dont le genou lui joue des tours depuis un bon moment. Pour leur grand dévouement, nous leur offrons un bon d'achat de 100 euros. Tonnerre d'applaudissements.
  - Merci à Lucienne Férey et Jean-Claude Mouchel, qui prennent beaucoup de photos ainsi que Philippe Brisset. Grâce à eux, je puis alimenter l'album photos. Tous les trois méritent un petit cadeau (Boites de financiers)
  - Merci au CREDIT MUTUEL pour la fourniture habituelle de nappes et serviettes. Et aussi pour sa participation à l'achat de gilets de sécurité. Dans le cadre de ses coups de cœur (Créavenir), nous avons sollicité la banque pour la fourniture de 20 gilets de sécurité (identiques à ceux que nous portons) ... participation accordée à hauteur de 345 euros.
  - Merci à la municipalité de Barneville-Carteret, pour la mise à disposition gratuitement de cette salle.
  - Merci à tous les donateurs de lots pour la tombola gratuite en cours de repas.
  - Et bien sûr, n'oublions pas de remercier la petite équipe dirigeante toujours mobilisée. Un grand merci pour leur dévouement.
- **Une pensée** pour nos adhérents et anciens adhérents décédés cette saison 2023-2024 : Jean-Marie Féron (mari de Marie-Thérèse) et Thérèse Laurent (maman de Janine) décédés en avril dernier.

## 2- Bilan financier

Présenté par Céline HOUSSET, trésorière

<b>EXERCICE 2023-2024</b>	Dépenses	Recettes	Solde
Adhésions		1 568.00	
Frais administratifs	291.70		
Matériel	0.00		
Galette des rois	679.46	665.00	-14.46
Sortie annuelle	3 639.68	3 888.00	248.32
Repas fin de saison	2 224.49	2 180.00	-44.49
Pique-nique (2023)	66.44		
Autres animations (brioche du Vast, etc.)	231.70		
Dépenses et Recettes diverses (cadeaux, fleurs, etc.)	729.04	57.30	
<b>Total de l'exercice écoulé</b>	<b>7 862.51</b>	<b>8 358.30</b>	<b>495.79</b>
Solde exercice précédent		3 992.72	
<b>BILAN FINANCIER fin exercice 2023-2024</b>	<b>7 862.51</b>	<b>12 351.02</b>	<b>4 488.51</b>

Ce solde est à reporter sur exercice 2024-2025

Nota : si D ou R supplémentaires / repas, pique-nique 2024 → report sur budget 2024-2025.

➔ **Le bilan moral et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité.**

## 3- Constitution du conseil d'administration

Rappel des statuts :

« L'association est administrée par un conseil d'administration composé de membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale ordinaire »

- Actuellement nous sommes 9 membres (5 élus + les 4 guides, membres de droit).
- Tiers sortant : Patricia BEAUMONT et Max GALLET. Rééligibles, seul Max est candidat à sa réélection. Patricia, membre depuis la création du club en 2012, ne souhaitant pas continuer.

L'appel à candidature demeure infructueux.

➔ Vote à main levée : Max GALLET est réélu.

La composition du conseil d'administration est la suivante : Mesdames Céline HOUSSET, Marthe LEGOUPY, messieurs Max GALLET, Henry LEGOUPY + les guides bénévoles : Guy BLANDIN, Michel BLANQUET, Pierre MOUCHEL et Christian NEEL.

## 4- Informations diverses

- La cotisation à 8 euros est inchangée
- La reprise est prévue à Saint-Lô-d'Ourville le 02 septembre. Ne pas oublier de renouveler son adhésion.
- Le programme du 2<sup>ème</sup> semestre est établi et téléchargeable sur le site courant juillet, et distribué à la rentrée.
- Les conditions de renouvellement des cotisations saison 2024-2025 restent inchangées : inutile de remplir à nouveau la fiche d'inscription, sauf en cas de modification (changement d'adresse, de téléphone, d'adresse mail, etc.).
- Pour les nouvelles inscriptions, le principe demeure le même : faire une demande d'adhésion (courriel, sms ou contact site), si acceptation remplir la fiche d'inscription. Cette fiche est téléchargeable sur le site internet, et distribuée sur demande.

- Pendant les vacances scolaires, comme d'habitude, les guides assurent l'organisation et l'encadrement des Randonnées en Cotentin sous l'égide conjointe OT du Cotentin & Randonneurs de la Côte des Isles, dans le cadre d'une convention. Le programme est disponible sur le site du club ou flyer à réclamer à Pierre ou Christian, et sur le site de l'Office de Tourisme du Cotentin (Attitude Manche).
- Rappel pour ceux qui jugent l'allure trop rapide de nos randonnées : suivre en « petite vitesse », Marthe vous accompagne. Bien sûr, tout le monde part ensemble sur le même chemin.
- 20 gilets de sécurité orange ont été commandés. Ils remplaceront petit à petit les anciens devenus trop vétustes. Ils devraient nous être livrés courant semaine prochaine (S27). Les 3 photographes en seront pourvus, tout comme les personnes volontaires pour encadrer les randonnées, sécurité oblige.

Passez une bonne soirée. Bon appétit

Président  
Max GALLET

Secrétaire  
Marthe LEGOUPY